FUSION-ABSORPTION

DE LA "4 CAD SOFTWARE"

PAR LA SOCIETE "4 CAD PLM"

Déposé au Greffe
le 8 AOUT 2012
sous le N° 9100
RCS N° 4B582

CHAPITRE I : Exposé préalable

I - Caractéristiques des sociétés intéressées ..... page 3

II - Motifs et buts de la fusion ..... page 4

III - Comptes servant de base à la fusion ..... page 4

IV - Méthode d'évaluation ..... page 5

CHAPITRE II : Apport fusion

I - Dispositions préalables ..... page 5

II - Apport de la société 4 CAD SOFTWARE ..... page 5

III – Transfert de l'immobilier ..... page 7

V - Rémunération de l'apport fusion ..... page 7

VI - Propriété et jouissance ..... page 8

CHAPITRE III : Charges et conditions ..... page 9

CHAPITRE IV : Condition suspensive ..... page 11

CHAPITRE V : Déclarations générales ..... page 11

CHAPITRE VI : Déclarations fiscales ..... page 13

CHAPITRE VII : Dispositions diverses ..... page 15

SL

TRAITE DE FUSION

LES SOUSSIGNEES :

- **La société "4 CAD PLM"**, Société par actions simplifiée au capital de 7.000 euros, dont le siège social est situé à REZE Cedex (44405), 2 rue Joseph Conrad, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 452 625 981,

  Représentée par sa Présidente, la société « HEDOS », société à responsabilité au capital de 500.000 euros, dont le siège social est à REZE CEDEX (44405), 2 rue Joseph Conrad, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 498 992 304, elle-même représentée par Monsieur Stéphane LETHEULE, dûment habilité aux fins des présentes ;

  Ci-après également dénommée la "Société Absorbante",

D'UNE PART,

ET :

- **La société "4 CAD SOFTWARE",** Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, dont le siège est à REZE Cedex (44405), 2 rue Joseph Conrad, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 502 931 199,

  Représentée par Monsieur Stéphane LETHEULE, agissant en qualité de co-gérant, dûment habilité aux fins des présentes ;

  Ci-après également dénommée la "Société Absorbée",

D'AUTRE PART,

Les soussignées étant ci-après dénommées ensemble les "**Parties**" et individuellement une "**Partie**".

Préalablement à la convention de fusion faisant l'objet du présent acte, ont exposé ce qui suit :

CHAPITRE I : EXPOSE

I - Caractéristiques des sociétés

A. Caractéristiques de la Société Absorbante : la société "4 CAD PLM"

1. La société "4 CAD PLM" a été constituée sous la forme d'une Société à responsabilité limitée et a été immatriculée le 22 mars 2004 au registre du commerce et des sociétés de NANTES. Cette société se dénommait " 4 CAD SOLUTIONS OUEST" jusqu'au 29 juillet 2011, date à laquelle l'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale en " 4 CAD PLM ".

   Par décision de l'associé unique en date du 29 mars 2012 la société a été transformée en Société par Actions simplifiée.

2. La Société Absorbante a pour objet, en France et dans tous pays :

   - Les activités d'étude, de conseil, d'audit en matière informatique industrielle,
   - L'achat, la vente, l'installation de logiciels et matériels informatiques,
   - La conception, la réalisation et l'organisation de tous stages de formation professionnelles et autres,
   - Le commerce de tous produits, articles et accessoires et l'exécution de toutes prestations informatiques s'y rapportant.

3. La durée de la Société Absorbante est de 99 ans et expire le 21 mars 2103.

4. Le capital social de la société "4 CAD PLM" s'élève actuellement à 7.000 euros. Il est réparti en TROIS CENT CINQUANTE (350) actions de VINGT (20) euros de nominal chacune, intégralement libérées.

5. La Société Absorbante n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ou de valeurs mobilières composées.

   Elle ne fait pas appel public à l'épargne.

6. La société "4 CAD PLM." détient directement l'intégralité du capital social de la société "4 CAD SOFTWARE", savoir SEPT CENT CINQUANTE (750) parts sociales.

B. Caractéristiques de la Société Absorbée : la société "4 CAD SOFTWARE"

1. La société "4 CAD SOFTWARE" a été constituée sous la forme d'une Société à responsabilité limitée aux termes d'un acte sous seing privé en date à REZE du 22 Février 2008, enregistré au SIE DE NANTES SUD EST le 26 Février 2008, Bordereau n°2008/483, Case n°15.

2. La Société Absorbée a pour objet :

- La recherche et développement en matière informatique, la réalisation de toutes prestations de services associées et la commercialisation des produits développés,

- Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

3. La durée de la Société Absorbée est de 99 ans et expire le 3 mars 2107.

4. Le capital social de la société "4 CAD SOFTWARE" s'élève actuellement à 1.000 euros. Il est réparti en 100.000 parts sociales de UN CENTIME D'EURO (00,1 €) de nominal chacune, intégralement libérées.

5. La société "4 CAD SOFTWARE" n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ou de valeurs mobilières composées.

   Elle ne fait pas appel public à l'épargne.

6. La société "4 CAD SOFTWARE n'a pas de participation dans le capital de la société "4 CAD PLM".

II - Motifs et buts de la fusion

La société "4 CAD PLM." détient la totalité du capital social de la société "4 CAD SOFTWARE".

L'évolution des structures juridiques et de l'activité de chacune des sociétés a conduit leurs dirigeants à s'interroger sur l'opportunité de conserver deux personnes morales indépendantes.

Les réflexions menées ont confirmé l'intérêt d'une restructuration par voie de regroupement des activités des sociétés "4 CAD PLM" et "4 CAD SOFTWARE" en une seule structure juridique.

Il est en conséquence apparu opportun, dans un souci de simplification notamment au plan administratif, comptable, juridique et organique, de réunir en une seule entité juridique les sociétés "4 CAD PLM" et "4 CAD SOFTWARE" par voie d'absorption de la seconde par la première.

III - Comptes servant de base à la fusion

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes arrêtés au 30 septembre 2011, lesquels ont été approuvés par l'associée unique de la société "4 CAD PLM" le 27 mars 2012 et par l'assemblée générale ordinaire des associés de la société "4 CAD SOFTWARE" le 27 mars 2012, soit préalablement à la réalisation définitive de la présente opération de fusion.

Les bilans et comptes de résultat, arrêtés au 30 Septembre 2011, de chacune des sociétés soussignées, figurent en annexe à la présente convention ***(Annexes 1 et 2)***.

IV - Méthodes d'évaluation

Les éléments d'actif et de passif sont apportés, par absorption de la société "4 CAD SOFTWARE" par la société "4 CAD PLM", à la valeur à laquelle ils figurent dans les comptes de la société "4 CAD SOFTWARE" arrêtés au 30 Septembre 2011.

En effet, et conformément au règlement CRC n°2004-01 du 4 mai 2004, s'agissant d'une restructuration dite "interne" intervenant entre deux sociétés liées (sous contrôle commun), la fusion sera réalisée sur la base des valeurs nettes comptables de la société "4 CAD SOFTWARE", au 30 Septembre 2011, pour déterminer la valeur des apports.

Ceci exposé, les Parties ont établi de la manière suivante le projet de leur fusion :

CHAPITRE II : Apport-fusion

I - Dispositions préalables

La société "4 CAD SOFTWARE" apporte, sous les garanties ordinaires de fait et droit en la matière, et sous les conditions suspensives ci-après exprimées, à la société "4 CAD PLM", l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, existant chez elle au 30 Septembre 2011. Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif.

Le patrimoine de la société "4 CAD SOFTWARE" sera dévolu à la société "4 CAD PLM", Société Absorbante, dans l'état où il se trouvera le jour de la réalisation définitive de la fusion.

II - Apport de la société "4 CAD SOFTWARE"

A. Actif apporté

1. Éléments incorporels
.Concessions, brevets, licences, logiciels, drts & val.similaire..... 686 €

2. Éléments corporels
. Autres immobilisations corporelles..... 5.605 €

3. Immobilisations financières
. Autres immobilisations financières ..... 524 €

4. Créances
. Clients et comptes rattachés..... 492.737 €
. Autres créances..... 91.479 €

5. Disponibilités et divers
. Disponibilités..... 6.027 €

Soit un montant d'actif apporté de..... 597.057 €

Les biens représentatifs de l'actif immobilisé et de l'actif circulant sont apportés sur la base de leur valeur nette comptable au 30 Septembre 2011, correspondant à leur valeur d'origine diminuée des amortissements et provisions, à savoir :

	Valeur d'origine	**Amortissements et provisions**	**Valeur nette comptable**
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Concession, brvts, licences...	4.187	3.501	686
total immobilisations incorporelles	**4.187**	**3.501**	**686**
Immobilisations corporelles			
Autres immobilisations corporelles	13.748	8.143	5.605
total immobilisations corporelles	**13.748**	**8.143**	**5.605**
Immobilisations financières			
Autres Immobilisations financières	524	-	524
total des immobilisations financières	**524**	**-**	**524**
Total actif immobilisé	**18.459**	**11.644**	**6.814**
ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	492.737	-	492.737
Autres créances	91.479	-	91.479
Disponibilités	6.027	-	6.027
Total actif circulant	**590.243**	**-**	**590.243**
TOTAL GENERAL	**608.701**	**11.644**	**597.057**

B. Passif pris en charge

1) Le passif exigible tel qu'il ressort du bilan au 30 Septembre 2011, à savoir :

. Emprunts et dettes financières..... 858.790 €
. Fournisseurs et comptes rattachés ..... 32.237 €

9c

. Dettes fiscales et sociales..... 153.659 €

Soit un passif apporté de ..... 1.044.687 €

2) Auquel il convient de soustraire 448.630 euros.

En effet, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 Juillet 2012, la société "HEDOS", alors associée unique de la société "4 CAD SOFTWARE" s'est prononcée sur des réductions et augmentations du capital pour apurer les pertes sociales.

Les parts sociales émises lors des augmentations de capital ont été libérées par compensation avec des dettes certaines, liquides et exigibles que l'associé unique avait sur la Société et annulées à hauteur des pertes existantes.

3) Le montant total du passif ressort ainsi à **596.057** euros

C. Actif net apporté

. L'actif brut apporté étant de ..... **597.057 €**

. Le passif pris en charge s'élevant à ..... **596.057 €**

L'actif net apporté à la société "4 CAD PLM" par la société "4 CAD SOFTWARE." s'élève à ..... 1.000 €

III – Transfert de l'immobilier

La société "4 CAD SOFTWARE" n'est pas propriétaire de locaux et n'est pas titulaire de contrat de location.

IV - Rémunération de l'apport-fusion

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société "4 CAD SOFTWARE " à la société "4 CAD PLM" s'élève à mille euros (1.000 €).

La société "4 CAD PLM" étant propriétaire de la totalité des CENT MILLE (100.000) parts sociales de la Société Absorbée et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres titres, renonce, si la fusion se réalise, à exercer ses droits, du fait de cette réalisation, en sa qualité d'associé de la Société Absorbée.

Par suite de cette renonciation, conformément à l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation du capital de la Société Absorbante.

SC

La différente entre :

- d'une part, la valeur nette des biens et des droits apportés, soit MILLE EUROS (1.000 €),

- et d'autre part la valeur comptable dans les livres de la Société absorbante des CENT MILLE (100.000) parts sociales de la société « 4 CAD SOFTWARE » détenues par la société « 4 CAD PLM », soit MILLE EUROS (1.000 €),

est égale à zéro.

V - Propriété - Jouissance

La société "4 CAD PLM" sera propriétaire des biens apportés à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion. Elle en aura la jouissance à compter rétroactivement du 1er Octobre 2011.

Il est expressément stipulé que les opérations, tant actives que passives, engagées par la société "4 CAD SOFTWARE." depuis le 1er octobre 2011 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion, seront considérées comme l'ayant été par la société "4 CAD PLM".

Les comptes de la société "4 CAD SOFTWARE", afférents à cette période, seront remis à la Société Absorbante par les responsables légaux de la société "4 CAD SOFTWARE".

Enfin, la Société Absorbante sera subrogée purement et simplement, d'une manière générale, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la Société Absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

CHAPITRE III : Charges et Conditions

Les biens apportés sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées :

I - Enoncé des charges et conditions

A. La société "4 CAD PLM" prendra les biens apportés par la Société Absorbée dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre la société "4 CAD SOFTWARE", pour quelque cause que ce soit et notamment pour erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance.

B. Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la Société Absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la Société Absorbante de payer en l'acquit de la Société Absorbée, indépendamment de la rémunération sous forme de titres

SC

nouveaux de la Société Absorbante, l'intégralité du passif de la Société Absorbée, tel qu'énoncé plus haut. D'une manière générale, la Société Absorbante prendra en charge l'intégralité du passif de la Société Absorbée, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de la fusion projetée.

Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la société "4 CAD SOFTWARE" à la date du 30 Septembre 2011, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la société "4 CAD PLM" prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs ayant une cause antérieure au 30 Septembre 2011, mais qui ne se révèleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

II - L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

A. La Société Absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la Société Absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

B. La société "4 CAD PLM" supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

C. La société "4 CAD PLM " exécutera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la Société Absorbée.

D. Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

E. La société "4 CAD PLM " sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la société absorbée à des tiers pour l'exploitation de son activité.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la "4 CAD SOFTWARE" s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

III - <u>Pour ces apports, la société "4 CAD SOFTWARE" prend les engagements ci-après</u> :

A. La Société Absorbée s'oblige jusqu'à la date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, en bon père de famille, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la société "4 CAD SOFTWARE" s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la Société Absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de l'apport sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

B. Elle s'oblige à fournir à la société "4 CAD PLM ", tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions. Elle devra, notamment, à première réquisition de la société " 4 CAD PLM ", faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

C. Elle s'oblige à remettre et à livrer à la société "4 CAD PLM " aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

<u>CHAPITRE IV : Condition suspensive</u>

Conformément aux dispositions de l'article L.236-11 du code de commerce dans sa rédaction issue de la Loi n° 2011-525 du 17 mai 2011, la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de la société "4 CAD SOFTWARE" pourra intervenir sans que l'associé unique de la société "4 CAD PLM" approuve la fusion.

La loi prévoit néanmoins qu'un ou plusieurs associés de la société absorbante réunissant au moins 5 % du capital peuvent solliciter en justice la désignation d'un mandataire chargé de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin qu'elle se prononce sur l'approbation de la fusion. Cette disposition ne peut s'appliquer au cas présent, la société "4 CAD PLM" n'étant composée que d'un seul associé.

En conséquence, la société "4 CAD SOFTWARE" se trouvera dissoute de plein droit le trente et unième jour suivant celui de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité et de dépôt prescrites par l'article R 236-2 du code de commerce,

La réalisation définitive de la fusion sera valablement constatée par le dépôt au greffe de la déclaration de régularité et de conformité prescrite par l'article L.236-6 du code de commerce ainsi que par tous autres moyens appropriés.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société "4 CAD PLM" de la totalité de l'actif et du passif de la société "4 CAD SOFTWARE".

CHAPITRE V : Déclarations générales

A. Déclarations générales

La Société Absorbée déclare :

- Qu'elle n'a jamais été en état de cessation des paiements, n'a jamais fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, n'a jamais fait l'objet d'une procédure collective sous l'empire de la loi du 13 juillet 1967, de la loi du 25 janvier 1985 ou de la loi du 26 juillet 2005 et, de manière générale, qu'elle a la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;

- Qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;

- Qu'elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés, y compris le consentement des bailleurs de locaux loués si celui-ci s'avérait nécessaire ;

- Que les créances et valeurs mobilières apportées, notamment les titres de participation, sont de libre disposition ; qu'elles ne sont grevées d'aucun nantissement; que les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission à la société "4 CAD PLM " ont été régulièrement entreprises ;

B. Déclarations sur le fonds de commerce

Les biens de la Société Absorbée ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement ainsi qu'il résulte de l'état délivré par le Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES le 27 Juillet 2012, figurant en ***annexe n° 3***, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la Société Absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais.

La Société Absorbée déclare qu'à l'exception de ce qui a été dit ci-dessus, elle n'a donné jusqu'à ce jour aucune garantie, aucune hypothèque, aucune caution ou aucun aval pour l'exécution d'engagements contractés soit par des tiers, soit par elle-même.
La Société Absorbée déclare :

- Qu'elle est propriétaire de son fonds de commerce pour l'avoir crée lors de la constitution de la société ;

- Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;

- Que le chiffre d'affaires, hors taxes, réalisé par la société "4 CAD SOFTWARE" au titre de chacun des trois derniers exercices s'est élevé à :

  - Exercice clos le 30 septembre 2009 : 43.350 €
  - Exercice clos le 30 septembre 2010 : 48.337 €
  - Exercice clos le 30 septembre 2011 : 423.962 €

- Que les résultats nets comptables réalisés par la Société Absorbée pendant la même période, se sont élevés à :

  - Exercice clos le 30 septembre 2009 : (82.829) €
  - Exercice clos le 30 septembre 2010: (232.515) €
  - Exercice clos le 30 septembre 2011: (95.214) €

- Que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;

- Qu'elle s'oblige à remettre et à livrer à la société "4 CAD PLM", aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

CHAPITRE VI : Déclarations fiscales

I - Dispositions générales

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

II - Dispositions plus spécifiques

Pour autant que ces dispositions pourront trouver application :

A. Droits d'enregistrement

Intervenant entre deux personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, la fusion bénéficiera, de plein droit, des dispositions de l'article 816 du Code Général des Impôts.

La formalité sera donc requise sous le bénéfice du seul droit fixe prévu par l'article 816 du Code Général des Impôts, moyennant le paiement d'une somme de 375 €, le capital de la Société Absorbante après fusion étant inférieur à 225.000 €.

B. Impôt sur les sociétés

Les Parties déclarent vouloir soumettre la présente fusion au régime prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts.

Les résultats bénéficiaires ou déficitaires produits depuis la date d'effet de la présente fusion, soit le 1er Octobre 2011, par l'exploitation de la Société Absorbée seront englobés dans les résultats imposables de la Société Absorbante.

En conséquence, la société "4 CAD PLM" s'engage :

- à reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la Société Absorbée ;

- à se substituer à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (article 210 A-3.b. du Code Général des Impôts) ;

- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (article 210 A-3.c. du Code Général des Impôts) ;

- à porter le montant des plus-values dégagées sur les éléments d'actif non amortissables sur le registre prévu à l'article 54 septies II du C.G.I. ;

- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions fixées à l'article 210 A-3.d. du Code Général des Impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Toutefois, la cession d'un bien amortissable entraînera l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'aurait pas été réintégrée. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables seront calculés d'après la valeur qui leur aura été attribuée lors de l'apport (article 210 A-3.d. du C.G.I.) ;

- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée,

- à conserver les titres de participation que la Société Absorbée aurait acquis depuis moins de deux ans et pour lesquels elle aurait opté pour le régime prévu à l'article 145 du Code Général des Impôts.

Par ailleurs, la présente fusion retenant les valeurs comptables au 30 septembre 2011 comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé de la Société Absorbée, conformément aux dispositions des instructions administratives du 11 août 1993 (BOI 4 I-1-93), du 3 août 2000 (BOI 4 I-2-00) et du 30 décembre 2005 (BOI 4I-1-05), la

Société Absorbante reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la Société Absorbée en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés. Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la société absorbée.

C. T.V.A. sur cession d'universalité de biens

Les représentants de la Société Absorbée et de la Société Absorbante constatent que la fusion emporte apport en société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du CGI issu de l'article 89 de la loi de finances rectificative pour 2005.

Conformément aux dispositions précitées, les livraisons de biens, prestations de services et les opérations mentionnées aux 6e et 7e du même code, intervenant entre redevables de la TVA dans le cadre de la transmission à titre onéreux ou à titre gratuit, ou sous forme d'apport à une société, d'une universalité totale ou partielle de biens, sont dispensées de TVA.

En conséquence, la Société Absorbante est réputée continuer la personne de la Société Absorbée, notamment à raison des régularisations de déductions à effectuer et de certaines particularités d'assiette (taxation sur la marge) concernant la Société Absorbée.

La Société Absorbée peut transférer à la Société Absorbante le crédit de TVA dont elle dispose à la date où elle cesse juridiquement d'exister (D. adm. 3 D-1411 n° 73).

D. Opérations antérieures

En outre, la société "4 CAD PLM" s'engage à reprendre le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par la société "4 CAD SOFTWARE." à l'occasion d'opérations antérieures ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrements et/ou d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxe sur le chiffre d'affaires.

CHAPITRE VII : Dispositions diverses

I - Formalités

A. La société "4 CAD PLM" remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

B. Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle fera également son affaire personnelle, le cas échéant, des significations devant être faites conformément à l'article 1690 du Code civil aux débiteurs des créances apportées.

C. Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la Société Absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la société "4 CAD PLM", lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la Société Absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société "4 CAD PLM".

V - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès qualités, élisent domicile en leur siège social respectif, tel qu'indiqué en tête des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

SL

- A Monsieur Stéphane LETHEULE ès qualités, représentant les sociétés concernées par la fusion, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;

- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

Fait à REZE,

Le 2 août 2012

En huit exemplaires originaux.

Pour la société "4 CAD SOFTWARE
Monsieur Stéphane LETHEULE

Pour la société "4 CAD PLM"
La société « HEDOS », représentée par Monsieur Stéphane LETHEULE

ANNEXE 1

COMPTES AU 30 SEPTEMBRE 2011

DE LA SOCIETE "4 CAD PLM"

SARL 4 CAD PLM

Etats Greffe

Exercice clos le : 30 Septembre 2011

LES ESPACES OCEANE
2 RUE JOSEPH CONRAD

44405 REZE CEDEX

Siret : 45262598100017

51

BILAN ACTIF

	30/09/2011			30/09/2010
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	3 600	3 600		
Fonds commercial (1)	795 002		795 002	795 002
Autres immobilisations incorporelles	51 264	45 074	6 190	648
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	302 866	150 105	152 761	118 188
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	50 010		50 010	10
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	85		85	85
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 848		21 848	17 321
	1 224 676	198 780	1 025 896	931 254
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 412 060	68 771	2 343 290	1 692 029
Autres créances	862 371		862 371	541 752
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	107 261		107 261	70 591
Charges constatées d'avance (3)	23 541		23 541	18 066
	3 405 232	68 771	3 336 462	2 322 438
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	4 629 908	267 550	4 362 358	3 253 692
(1) Dont droit au bail			*1*	*1*
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/09/2011	30/09/2010
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 000)	7 000	7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	700	700
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	267 820	231 291
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	337 699	136 729
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	606 219	376 720
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	688 874	828 284
Emprunts et dettes financières (3)	214 387	79 562
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 997 321	1 074 637
Dettes fiscales et sociales	768 088	646 803
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	80 469	247 846
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		840
	3 749 139	2 877 972
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	4 362 358	3 253 692
(1) Dont à plus d'un an (a)	*569 150*	*758 145*
(1) Dont à moins d'un an (a)	*3 179 989*	*2 119 827*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2011			30/09/2010
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 908 412	124 835	2 033 247	1 620 290
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 166 138	302 812	7 468 950	6 013 071
Chiffre d'affaires net	9 074 550	427 647	9 502 197	7 633 362
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			1 000	700
Reprises sur provisions et transfert de charges			64 518	10 515
Autres produits			385	630
			9 568 100	7 645 207
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 050 278	744 367
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements			64 214	61 559
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			5 906 447	4 598 937
Impôts, taxes et versements assimilés			94 813	110 615
Salaires et traitements			1 282 107	1 054 393
Charges sociales			555 869	468 053
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 317	52 163
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 523	75 765
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			38 397	175
			9 040 967	7 166 028
RESULTAT D'EXPLOITATION			527 133	479 179
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)			11 986	10 408
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			78	
Reprises sur dépréciations, provisions et tranfert de charges				
Différences positives de change				455
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			12 063	10 863
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			33 038	39 398
Différences négatives de change			79	21
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			33 117	39 419
RESULTAT FINANCIER			-21 053	-28 556
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			506 080	450 623

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	30/09/2011	30/09/2010
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 413	
Sur opérations en capital		805
Reprises sur dépréciations, provisions et tranferts de charges		
	10 413	805
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	470	227 680
Sur opérations en capital	4 715	14 333
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	5 184	242 013
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 228	241 208
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	**173 609**	**72 687**
Total des produits	**9 590 576**	**7 656 875**
Total des charges	**9 252 877**	**7 520 146**
BENEFICE OU PERTE	337 699	136 729
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.	*5 166*	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		*10 405*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*14 365*	*11 061*

ANNEXE

(Article R. 123-195 à R. 123-198 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2011 dont le total du bilan avant répartition est de 4 362 357,81 Euros , présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 337 699,16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2010 au 30/09/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Entreprise :
Etude, conseil en matière d'informatique industrielle

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Entreprise :
5 sites :
- REZE (44)
- LES ULIS (91)
- LABEGE (31)
- SAINT PRIEST (69)
- LILLE (59)

Appartenance à un Groupe financier :
Oui

Convention d'intégration fiscale
La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

L'option a été formulée avec effet au 01/10/2008.

Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes :
La répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble s'effectue selon la méthode dite de neutralité. La filliale constate l'impôt comme si elle était imposée séparément.
Impôt comptabilisé au 30/09/2011 : 173 609 €

La société tête de groupe est :
SARL HEDOS
2 rue Joseph Conrad - 44 405 REZE
Capital de 500 000 €
N° SIRET : 498 992 304 00010

Faits caractéristiques de l'exercice :
Acquisition des parts de la société 4CAD SOLUTIONS EST à 100 %.

Au 30/09/2011, la société a changé de nom :
- avant : 4 CAD SOLUTIONS OUEST
- après : 4 CAD PLM

Un jugement du tribunal de commerce de Nantes a été rendu le 6 décembre 2010 concernant un litige avec un client. La société 4 CAD PLM a été condamné à indemniser l'intégralité du préjudice subi, selon une évaluation à dire d'expert et à verser à ce client la somme de 111 K€, ainsi qu'une provision de 6 K€ au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. Ces sommes apparaissent réglées dans les comptes de la société au 30/09/2011.
La société a décidé de faire appel de cette décision. L'expert nommé dans cette affaire a produit son rapport définitif en date du 15/12/2011, qui par rapport aux prétentions demandées de 950 K€ en premier ressort par le client, propose au Tribunal deux avis :
- en premier lieu, un préjudice pour rupture du contrat restant à indemniser et évalué à 64 K€
- en second lieu, une absence de préjudice financier

Compte tenu de ces éléments, la directon estime que la société 4 CAD PLM n'encourt pas de condamnation supplémentaire et qu'aucune provision de réparation de préjudice n'est comptabilisée au 30/09/2011.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture :
Une fusion simplifiée est actée entre la société 4CAD PLM et la société 4CAD SOLUTIONS EST. Cette fusion présente un effet rétroactif au 01/10/2011.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Parts sociales	20,00000	20,00000	350			350

SC

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement CRC 99-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Il n'y a pas de changment comptable sur cet exercice.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement .

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif .

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de droit individuel de formation

Le total des droits acquis par les salariés présents à la date de clôture en matière de droit individuel à la formation s'élève à 1 981.heures.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2010) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)
- taux d'actualisation retenu à 2.50%

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 400 € hors taxe.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	64 556,00
Autres engagements donnés :	
Nanatissement fonds de commerce au profit de SPRING TECHNOLOGIES	70 200,00
Nantissement fonds de commerce au profit de la banque populaire	850 000,00
Total (1)	984 756,00

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	*850 000,00*
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Caution SARL HEDOS sur emprunt BP	1 020 000,00
Caution OSEO à hauteur de 50 % de l'emprunt	333 928,00
Caution SARL HEDOS sur crédit vendeur SPRING	70 200,00
Abandon de compte courant 4 CAD Software avec clause de retour à meilleur fortune	30 000,00
Total (2)	1 454 128,00

(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	*1 050 000,00*
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
Total	

Sr

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	667 857,00	1 020 000,00	795 000,00
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	667 857,00	1 020 000,00	795 000,00

5c

FONDS COMMERCIAL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Eléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial Les Ulis	1,00			1,00	
Droit au bail Villeurbanne	1,00			1,00	
Fonds commercial spring	795 000,00			795 000,00	
Total	795 002,00			795 002,00	

Sc

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 - Filiales (plus de 50% du capital détenu)				
4CAD EST	7 500,00	23 361,00	100,000	6 439,00
2 - Participations (de 10 à 50% du capital détenu)				
IMMOBILIERE HEDOS	1 000,00	- 1 217,00	1,000	- 2 641,00
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 - Filiales non reprises en A :				
a) françaises				
b) étrangères				
2 - Participations non reprises en A :				
a) françaises				
b) étrangères				

IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations Réévaluations	Augmentations Acquisitions
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	**Total I**			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**Total II**	840 929,68		8 936,61
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers		96 461,33		34 938,50
Matériel de transport		15 819,26		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		151 564,55		47 271,71
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total III	263 845,13		82 210,21
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		10,00		50 000,00
Autres titres immobilisés		85,00		
Prêts et autres immobilisations financières		17 320,92		8 260,13
	Total IV	17 415,92		58 260,13
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		1 122 190,74		149 406,95

Cadre B		Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			849 866,29	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers			7 500,00	123 899,83	
Matériel de transport				15 819,26	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			35 688,91	163 147,35	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Total III		43 188,91	302 866,44	
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				50 010,00	
Autres titres immobilisés				85,00	
Prêts et autres immobilisations financières			3 733,02	21 848,03	
	Total IV		3 733,02	71 943,03	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			46 921,93	1 224 675,76	

5c

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Reps	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	**Total I**				
Autres immobilisations incorporelles	**Total II**	45 279,41	6 395,10		48 674,41
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers		22 250,76	11 544,34	2 783,25	31 011,85
Matériel de transport		12 655,40	3 163,86		15 819,26
Matériel de bureau et informatique, mobilier		110 751,40	28 211,79	35 688,91	103 274,28
Emballages récupérables et divers					
	Total III	145 657,56	42 919,99	38 472,16	150 105,39
TOTAL GENERAL (I + II + III)		190 936,97	49 315,09	38 472,16	198 779,80

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissable	DOTATIONS			REPRISES			Montant net amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissem. **Total I**							
Aut. immo. incorp. **Total II**							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. **Total IV**							
TOT GEN (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmentations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

51

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotation exercice	Diminutions : Reprise exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II				
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	113 115,77	2 523,28	46 868,44	68 770,61
Autres dépréciations				
Total III	113 115,77	2 523,28	46 868,44	68 770,61
TOTAL GENERAL (I + II + III)	113 115,77	2 523,28	46 868,44	68 770,61

Dont dotations et reprises :	*- d'exploitation*	*2 523,28*	*46 868,44*
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)	

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	21 848,03		21 848,03
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	92 519,27	92 519,27	
Autres créances clients	2 319 540,95	2 319 540,95	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 459,41	6 459,41	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	378 755,52	378 755,52	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	437 963,54	437 963,54	
Débiteurs divers	39 192,10	39 192,10	
Charges constatées d'avance	23 541,00	23 541,00	
Total	3 319 819,82	3 297 971,79	21 848,03

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consenties aux associés	

Cadre B ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine	929,69	929,69		
- à plus d'un an à l'origine	687 944,70	138 594,65	518 992,91	30 357,14
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	5 262,47	5 262,47		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 997 320,94	1 997 320,94		
Personnel et comptes rattachés	133 998,72	133 998,72		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	157 871,18	157 871,18		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	429 919,65	429 919,65		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	46 298,00	46 298,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	209 124,20	209 124,20		
Autres dettes	80 469,43	60 669,43	19 800,00	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	3 749 138,98	3 179 988,93	538 792,91	30 357,14

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	*137 988,55*
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés	

Si

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Montant relevant de plusieurs postes du bilan	Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
Capital souscrit, non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations	50 010,00		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total Immobilisations	50 010,00		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	51 749,71		
Autres créances	437 963,54		
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances	489 713,25		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	209 124,20		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 967,82		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes	918 092,02		

5c

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Code de commerce - Article R225-102)

	30/09/2007	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Nombre d'actions ordinaires	350	350	350	350	350
Nombre d'actions à dividende prioritaire					
Nbre maximum d'actions à créer : - par conversion d'obligations - par droit de souscription					
Operations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 679 241,16	4 275 035,07	4 393 826,91	7 633 361,78	9 502 196,52
Résultat av. impôts, participation, dot. aux amortissements, dépréciations et provisions	254 215,57	317 003,80	78 841,54	336 910,43	513 280,26
Impôts sur les bénéfices	66 342,00	73 269,00	4 238,00	72 687,00	173 609,00
Participation des salariés					
Résultat ap. impôts, participation, dot. aux amortissements, dépréciations et provisions	153 602,77	164 665,62	19 989,39	136 728,59	337 699,16
Résultat distribué		83 475,00	149 996,00	100 200,00	
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dot. aux amort, dépréciations et provisions	536,78	696,39	213,15	754,92	970,49
Résultat après impôts, participation, dot. aux amort, dépréciations et provisions	438,87	470,47	57,11	390,65	964,85
Dividende attribué		238,50	428,56	286,28	
Personnel					
Effectif moyen des salariés	16	17	19	28	38
Montant de la masse salariale	496 856,62	602 259,67	684 458,19	1 054 393,34	1 282 107,45
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres		266 614,64	303 893,19	468 053,37	555 869,00

5c

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/09/2011	30/09/2010
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	929,69	2 351,00
Emprunts et dettes financières divers	5 262,47	6 874,64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 546,70	82 111,00
Dettes fiscales et sociales	206 036,00	196 253,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	10 269,43	127 246,00
TOTAL	457 044,29	414 835,64

SL

ANNEXE 2

COMPTES AU 30 SEPTEMBRE 2011

DE LA SOCIETE "4 CAD SOFTWARE"

SC

SARL 4 CAD SOFTWARE

Etats Greffe

Exercice clos le : 30 Septembre 2011

LES ESPACES OCÉANES
2 RUE JOSEPH CONRAD

44405 REZE CEDEX

Siret : 50293119900017

In Extenso Angers Ouest Parc d'Activités d'Angers-Beaucouzé Parc industriel - Secteur de la Bourrée 4 rue du Tertre 49070 Beaucouzé
Tél : 02 41 44 47 57 - Fax : 02 41 44 10 10

Deloitte.
In Extenso

BILAN ACTIF

	30/09/2011			30/09/2010
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	4 187	3 501	686	1 981
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	13 748	8 143	5 605	6 272
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	524		524	585
	18 459	11 644	6 814	8 838
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	492 737		492 737	18 897
Autres créances	91 479		91 479	57 654
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 027		6 027	9 770
Charges constatées d'avance (3)				
	590 243		590 243	86 320
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	608 701	11 644	597 057	95 159

1) Dont droit au bail
2) Dont à moins d'un an (brut)
3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

		30/09/2011	30/09/2010
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 7 500)		7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau		- 359 916	- 127 401
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		- 95 214	- 232 515
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
		- 447 630	- 352 416
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres fonds propres			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières (3)		858 790	376 490
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés		32 237	8 947
Dettes fiscales et sociales		153 659	62 137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)			
		1 044 687	447 574
Ecarts de conversion Passif			
TOTAL GENERAL		597 057	95 159
1) Dont à plus d'un an (a)			
1) Dont à moins d'un an (a)		*1 044 687*	*447 574*
2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
3) Dont emprunts participatifs			

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2011			30/09/2010
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	800		800	7 437
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	423 162		423 162	40 900
Chiffre d'affaires net	423 962		423 962	48 337
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			500	
Reprises sur provisions et transfert de charges			1 167	3 806
Autres produits			4	1
			425 633	52 143
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				490
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			83 201	56 282
Impôts, taxes et versements assimilés			5 738	3 059
Salaires et traitements			304 611	194 383
Charges sociales			129 750	81 813
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 846	3 662
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	15
			527 147	339 705
RESULTAT D'EXPLOITATION			- 101 514	- 287 561
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations, provisions et tranfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			22 279	11 342
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			22 279	11 342
RESULTAT FINANCIER			- 22 279	- 11 342
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			- 123 793	- 298 904

5

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	30/09/2011	30/09/2010
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et tranferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	- 28 579	- 66 389
Total des produits	425 633	52 143
Total des charges	520 847	284 658
BENEFICE OU PERTE	- 95 214	- 232 515
2) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
3) Dont produits concernant les entités liées		
4) Dont intérêts concernant les entités liées	*22 011*	*11 123*

SC

ANNEXE

(Article R. 123-195 à R. 123-198 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2011 dont le total du bilan avant répartition est de 597 056,96 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : - 95 214,23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2010 au 30/09/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Entreprise :

Recherche et développement en informatique industriel

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Entreprise :

2 rue Joseph Conrad
44405 REZE

Appartenance à un Groupe financier :

OUI

Convention d'intégration fiscale

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

L'option a été formulée avec effet au 01/10/2008.

La répartition de l'impôt sur les sociétés, assis sur le résultat d'ensemble, s'effectue selon la méthode dite de neutralité : la filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément. Pour l'exercice écoulé, il n'y a pas de charge d'impôt sur les sociétés. En l'absence d'intégration fiscale, il n'y aurait pas eu d'impôt sur les sociétés à constater.

La société tête de groupe est :

HEDOS
2 rue Joseph Conrad
44405 REZE
Capital : 500 000 euros
n°SIRET : 498 992304 00010

Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

SC

Evènements significatifs postérieurs à la clôture :

Néant

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant exercic	En fin d'exercice
Parts sociales	10,00000	10,00000	750			750

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement CRC 99-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif .

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite n'ont fait l'objet d'aucune comptabilisation, ni calcul particulier. En effet, ils apparaissent à cette date non signicatifs.

Crédit impôt recherche

Pour l'exercice, le crédit impôt recherche s'élève à 29 K€.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Abandon de c/c 4 CAD PLM, avec clause de retour à meilleure fortune, daté du 30/09/2009	30 000,00
Total (1)	**30 000,00**

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Total (2)	

(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
Total	

IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations Réévaluations	Augmentations Acquisitions
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	**Total I**			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**Total II**	4 186,57		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		11 865,00		1 883,00
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total III	11 865,00		1 883,00
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		585,00		
	Total IV	585,00		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		16 636,57		1 883,00

Cadre B		Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			4 186,57	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier				13 748,00	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Total III			13 748,00	
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			60,89	524,11	
	Total IV		60,89	524,11	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			60,89	18 458,68	

4

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement **Total I**				
Autres immobilisations incorporelles **Total II**	2 205,47	1 295,56		3 501,03
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 592,62	2 550,65		8 143,27
Emballages récupérables et divers				
Total III	5 592,62	2 550,65		8 143,27
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 798,09	3 846,21		11 644,30

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	nets amort. à fin d'exercice
Immo. incorporelles							
Frais d'établissem. **Total I**							
Aut. immo. incorp. **Total II**							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. **Total IV**							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

5c

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	524,11	524,11	
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	492 737,04	492 737,04	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	8 927,59	8 927,59	
Autres impôts taxes et versements assimilés	82 551,00	82 551,00	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total	**584 739,74**	**584 739,74**	

1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	
2) Prêts et avances consenties aux associés	

Cadre B ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	32 237,26	32 237,26		
Personnel et comptes rattachés	18 395,15	18 395,15		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 478,17	56 478,17		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	74 873,91	74 873,91		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 912,00	3 912,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	858 790,28	858 790,28		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	**1 044 686,77**	**1 044 686,77**		

1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés	

5C

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/09/2011	30/09/2010
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	22 011,00	11 122,92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 076,11	979,92
Dettes fiscales et sociales	26 245,72	19 190,49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	49 332,83	31 293,33

SC

ANNEXE 3

ETAT DES INSCRIPTIONS

DE LA SOCIETE "4 CAD SOFTWARE"

Sc

Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes
Immeuble Rhuys
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 Nantes Cedex 2
Téléphone : 02.40.41.02.00

ETAT RECAPITULATIF DES INSCRIPTIONS

Délivré le 27/07/2012 exclusivement

REQUERANT

ACR AVOCATS CONSEILS REUNIS
2 BD BESSONNEAU BP 60215
49100

DU CHEF DE :

4 CAD SOFTWARE (Société à responsabilité limitée)
2 rue Joseph Conrad 44405 REZE CEDEX
Sauf inscription prise à une autre adresse
Activité principale : La recherche et le développement en matière informatique, la réalisation de toutes prestations de services associees et la commercialisation des produits developpes

---

ABSENCE D'INSCRIPTION :

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire à jour au 26/07/2012
Privilèges du Trésor à jour au 26/07/2012
Privilèges de l'office français de l'immigration et de l'intégration OFII à jour au 26/07/2012
Protêts à jour au 26/07/2012
Nantissements du fonds de commerce à jour au 26/07/2012
Nant. jud. provisoire D31/7/92 à jour au 26/07/2012
Nant. jud. définitif D31/7/92 à jour au 26/07/2012
Nant. jud. art.53 anc.CPC à jour au 26/07/2012
Nantissements du fonds artisanal à jour au 26/07/2012
Nantissement de fonds agricole à jour au 26/07/2012
Nantissements de l'outillage matériel et équipement à jour au 26/07/2012
Gages des stocks à jour au 26/07/2012
Privilèges de vendeur et action résolutoire à jour au 26/07/2012
Déclarations de créances à jour au 26/07/2012
Warrants (trois catégories) à jour au 26/07/2012
Publicités de contrats de location à jour au 26/07/2012
Publicités de clauses de réserve de propriété à jour au 26/07/2012
Opération de crédit-bail en matière mobilière à jour au 26/07/2012
Biens inaliénables à jour au 26/07/2012

PRIVILEGES NON REQUIS :

Prêts et délais
Nant. prov. parts sté civile
Nant. jud. déf. parts sté civile
Nantissem. parts sté civile
Hypothèques fluviales

Pour état conforme comprenant 0 inscription.

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10.5.2007 - N° 303 317 328 329 360 370 396 404 413 423
2 taux de base par nature requise

ec

Délivré à Nantes, le 27 juillet 2012

Le Greffier,